

MAIRIE DU 7^e ARRONDISSEMENT

CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

PV N° 02/07/20

PROCÈS-VERBAL

*Sous forme de compte rendu de la réunion du
Conseil d'Arrondissement du 12 mai 2020*

Le Conseil d'Arrondissement s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie du 7^e, salle Edouard FREDERIC DUPONT, le mardi 12 mai 2020 à 18h40, sous la présidence de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement.

Étaient présents :

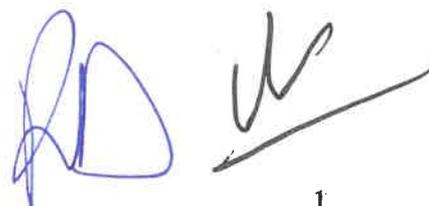
Monsieur René-François BERNARD, Madame Marguerite CHEVREUL, Madame Rachida DATI, Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Madame Josiane GAUDE, Monsieur Marc LAROCK, Monsieur Olivier LE QUÉRÉ, Monsieur Christophe POISSON et Monsieur Yves POZZO DI BORGIO.

Étaient absents et excusés :

Madame Laurence AMAND ayant donné pouvoir à Madame Josiane GAUDE.
Madame Philippine HUBIN ayant donné pouvoir à Monsieur Marc LAROCK.
Monsieur Thierry HODENT ayant donné pouvoir à Madame Rachida DATI.

Étaient absents :

Monsieur Christian LE ROUX.
Monsieur Pierre BAILLOT D'ESTIVAUX.



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h40 par Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement.

Madame le Maire informe avoir reçu un pouvoir de Philippine HUBIN pour Marc LAROCK, de Laurence AMAND pour Josiane GAUDE et de Thierry HODENT qui lui a donné son pouvoir.

1 - Désignation du secrétaire de séance. 07 2020 004

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire propose de désigner comme secrétaire de séance Christophe POISSON et Nathalie BADIER, comme secrétaire auxiliaire.

Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2020 004.

Pour : 12 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

2 - Caisses des Écoles. Subvention (1 241 078,38 euros) pour la mise en œuvre des séjours de vacances. 2020 DASCO 52

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire indique que la Caisse des Écoles n'offre pas que des repas dans le 7^e arrondissement.

Elle note que la Caisse des Écoles permet également de soutenir les familles en participant aux vacances avec des accès aux séjours élargis pour de nombreux enfants du 7^e arrondissement. Elle souligne que dans le 7^e, chose assez rare parmi les arrondissements parisiens, la Caisse des Écoles organise des voyages sur l'ensemble des vacances, hiver/printemps/été et sur une grande variété de sites.

En tant que Présidente de la Caisse des Écoles, elle associe les élus qui siègent au conseil d'administration, Marc LAROCK, Emmanuelle DAUVERGNE, Josiane GAUDE, René-François BERNARD et Thierry HODENT pour louer tant la qualité des repas que l'organisation des vacances qui concernent environ 40 enfants qui partent en vacances grâce à des prix très préférentiels.

Elle précise qu'au titre de 2019, la Caisse des Écoles recevra 9 415 euros de subvention.



Madame le Maire mentionne également les séjours « Arc-en-Ciel », dont les bases de calcul sont précisées dans le projet de délibération pour chacun des séjours quelque soient les zones et les prix de journée par enfant.

Madame le Maire demande s'il y a des observations et propose de passer au vote.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2020 DASCO 52.

Pour : 12 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

3 - Vœu relatif au soutien du tissu économique des arrondissements parisiens.
V 07 2020 005

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire relève l'absence de mobilisation de la Ville de Paris pour venir en aide aux commerçants. Elle souligne qu'aucune concertation n'a été menée avec les représentants des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

Madame le Maire ajoute que la Ville de Paris a un mois de retard sur les autres villes de France en matière de gestion de la crise sanitaire, et de ses conséquences économiques. Elle rappelle à ce titre qu'elle a demandé la mise en place, dès les premiers jours du confinement, d'un plan d'action en matière de nettoyage des trottoirs, chaussées, quais, parcs et jardins ainsi que les bois qui accueillent les établissements concernés, ainsi que la désinfection du mobilier urbain.

C'est à ce titre qu'elle propose au Conseil d'Arrondissement ce vœu, qu'elle portera ensuite en Conseil de Paris.

Madame le Maire indique qu'elle demande à la Mairie de Paris des mesures d'exonération de redevances, de taxes et des abattements de charges pour ces secteurs, afin de prendre en compte la période de fermeture mais aussi les mois de reprise difficiles qui vont suivre.

Madame le Maire demande à ce que les agents de la DPSP puissent venir en renfort de la police nationale pour que la reprise des activités puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

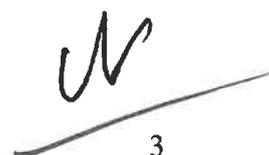
Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au vœu V 07 2020 005.

Pour : 12 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /



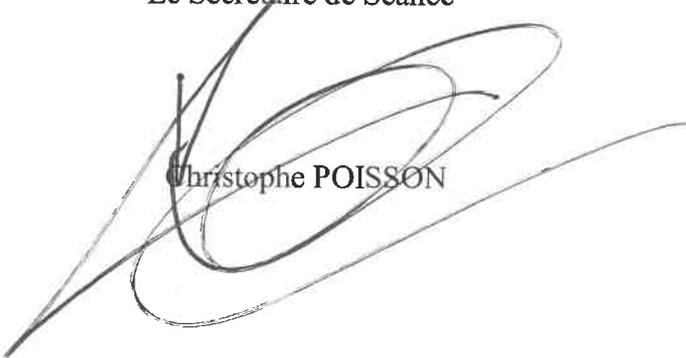
Madame le Maire communique sur la gestion de crise Covid-19 et relève que pour le 7^e, plus de 3000 masques en tissu ont d'ores et déjà été distribués aux habitants du 7^e depuis la mi-avril et que près de 1000 tests ont été réalisés sur le site du drive test de la Place Joffre.

Madame le Maire ajoute que la page Facebook dédiée à la mise en relation des parents avec des étudiants qui proposent de l'aide au devoir et des cours de renforcement compte aujourd'hui près de 200 membres. Sur le volet de l'aide sociale, elle précise que plus de 1000 repas ont été distribués depuis le début de la crise.

Madame le Maire indique que toutes les écoles du 7^e ont été désinfectées en amont de la rentrée, et qu'elles ont par conséquent toutes pu rouvrir.

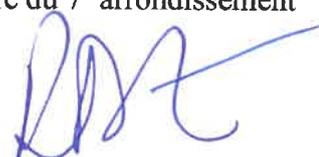
La séance est levée.

Le Secrétaire de Séance



Christophe POISSON

Le Maire du 7^e arrondissement



Rachida DATI